

PLAN THÉRAPEUTIQUE INFIRMIER (PTI)

CONSTATS DE L'ÉVALUATION

Date	Heure	N°	Problème ou besoins prioritaire	Initiales	RÉSOLU/SATISFAIT			Professionnels/ services concernés
					Date	Heure	Initiales	
2008/10/12	15h00	1	Perte d'autonomie R/A problème de santé mentale	R.S.				MD
2009/02/28	15h00	2	Risque suicidaire	R.S.				Psychiatre, MD

SUIVI CLINIQUE

Date	Heure	N°	Directive infirmière	Initiales	CESSÉE/RÉALISÉE		
					Date	Heure	Initiales
2008/10/12	15h00	1	Appliquer les soins selon le profil d'intervention du résident [équipe de soins]	R.S.			
2009/02/28	15h00	2	Évaluer le risque suicidaire avec la grille d'évaluation 1 x par jour [inf.]	R.S.			
2009/02/28	15h00	2	Aviser l'inf. immédiatement si résidente énonce des propos suicidaires [inf. aux., PAB]	R.S.			
2009/02/28	15h00	2	Directive verbale au mari : ne pas apporter de ciseau	R.S.	09/02/28	15h00	R.S.
2009/02/28	15h00	2	Inspecter l'environnement chaque jour et retirer : ciseau, couteau, ceinture ou autres objets contondants [inf.]	R.S.			
2009/02/28	15h00	2	Surveiller la résidente selon les indications inscrites au profil de la résidente [éq. de soins]	R.S.			

Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service	Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service
Roxanne Sauvé	R.S.	hébergement			

Situation clinique #8

Mme Blais a été admise en hébergement le 12 octobre 2008 pour perte d'autonomie reliée à un problème de santé mentale et aurait déjà fait une tentative de suicide il y a 2 ans.

En date du 28 février 2009, elle exprime des propos suicidaires, elle est triste et s'isole dans sa chambre.